

**ARRETE RELATIF A LA DESIGNATION DU GRAND ELECTEUR « ETUDIANT » DE LA COMUE D'AQUITAINE  
POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS ETUDIANTS AU CONSEIL NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE DES REPRESENTANTS DES ETUDIANTS**

**Le Président de la ComUE d'Aquitaine;**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 232-1 et D.232.4;*

*Vu le décret n° 2014-1421 du 28 novembre 2014 relatif au Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

*Vu l'arrêté MENS170866A pris en application de l'article D. 232-4 du code de l'éducation pour la désignation des représentants des étudiants au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche;*

*VU le procès-verbal de dépouillement en date du 14 avril 2017*

**PROCLAME:**

Madame Miriam MONTESTIER est élue grand électeur « étudiant » de la ComUE d'Aquitaine.

Nombre d'électeurs : 6

Nombre de votants : 2

Bulletins nuls ou blancs : 0

Nombre de voix obtenues par la candidate : 2

A Bordeaux, le 14 avril 2017

**Signé**

Vincent HOFFMANN-MARTINOT  
Président